

La diversification du parcours des usagers et l'aide aux aidants sont des priorités fortes de l'association « L'Autre Regard ».

En ce sens, l'EAM Majouraou présente une diversification de son offre de services permettant un véritable accompagnement du « tout établissement » jusqu'au maintien à domicile en proposant :

- Une Unité d'Accueil Médicalisée de 20 places;
- Un Foyer de Vie de 45 places;
- Un SAMSAH de 12 places;
- Un Service d'Accueil de Jour de 12 places (6 places à Mont de Marsan et 6 places à Pontenx-les Forges);
- Un Service d'Accueil Temporaire de 2 places.

En créant en janvier 2016 le Centre ressources « L'Arbre à Sources », l'Association souhaite renforcer son engagement pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Ce service innovant propose un accompagnement global des personnes dans leurs projets de vie, en coordonnant leur parcours dans le temps et sur le territoire.



L'Arbre à Sources

Établissement d'Accueil Médicalisé
EAM - Majouraou
475-511 boulevard du Chemin Vert
40 000 MONT DE MARSAN

Mme MARCHAL Solène
Port: 06.74.50.73.44

coordo.arbreasources@asso-lautreregard.fr
www.asso-lautreregard.fr

Ouvert tous les jours, du lundi au vendredi,
avec ou sans rendez-vous, de 9h à 17h.



Centre Ressources Handicap

Dispositif d'accompagnement
pour coordonner le parcours
de vie et de santé

Dans le but d'améliorer la
qualité de vie de la personne
en situation de handicap.



Un service à destination de:

- Personnes en situation de handicap quel qu'il soit ;
- Résidant dans le secteur Est des Landes ;
- Sans critère d'âge ;
- Sans nécessité d'orientation MLPH ;



L'Arbre à Sources peut également être sollicité par des familles ou des professionnels intervenant auprès de ce public, afin d'apporter un appui, des informations, ...

Missions:

EVALUER UNE SITUATION DANS SA GLOBALITÉ

- Réaliser un diagnostic ;
- Apporter une information adaptée et individualisée ;
- Mettre en relation les personnes en demande, avec les structures / professionnels adaptés.

Comment?

- Par le biais d'échanges téléphoniques ;
- Visites à domicile lorsque la situation le nécessite ;
- Lien avec les intervenants (médecin traitant, IDE, kiné, aides à domicile, ...).



S'ENGAGER POUR UNE « REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS »

- Prévenir les situations d'urgence ;
- Eviter les ruptures de parcours.



Comment?

- En anticipant les demandes d'orientation, d'aides techniques, humaines, ... ;
- En soutenant la mise en œuvre des Plans Personnalisés de Compensation (en partenariat avec la MLPH) ;
- En mettant en lien les personnes et les structures, professionnels soignants, sociaux ou médico-sociaux adaptés.

ACCOMPAGNER LES RETOURS À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION

- Aider à la mise en place de l'équipement nécessaire à domicile ;
- Permettre le lien hôpital / ville.

Comment?

- Coordination du parcours de santé ;
- Lien avec les services sociaux de l'Hôpital, des SSR ;
- Lien avec les intervenants à domicile (SSIAD, CIAS, CCAS, ...) ;
- En favorisant et facilitant l'accès aux soins, en lien avec le médecin traitant, les services infirmiers, ...



FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

- Soutenir les usagers et les familles dans les démarches du quotidien.

Comment?

- Par le biais d'informations sur les droits liés au handicap ;
- Aide au remplissage de dossiers (MLPH, aide sociale, APA, téléalarme, ...).



RECHERCHER DES ACCUEILS TEMPORAIRES

Pour:

- Apporter du répit aux aidants ;
- Permettre l'évaluation d'une situation ;
- Préparer un projet de vie en logement autonome ;
- Préparer un accueil définitif en structure.



Comment?

- Grâce au partenariat avec les différents établissements du territoire.

DEVELOPPER DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE DANS LE CHAMP DU HANDICAP

- Sensibiliser, former, informer des professionnels ou futurs professionnels à la notion de handicap ;
- Permettre un travail de réflexion et co-construction du maillage territorial avec les partenaires ;
- Etre un appui à la construction de projets.

Comment?

- Grâce à une expertise dans le champ du handicap ;
- Par la connaissance du réseau, des dispositifs, des structures ;
- Par le biais d'un travail en partenariat notamment en participant au RESEAU RESPECT et en étant membre cœur de la communauté 360.

